



HAL
open science

Hiérarchisation de l'espace et intervention de l'Etat : Sbiba, hautes steppes tunisiennes

Emmanuel Ma Mung

► **To cite this version:**

Emmanuel Ma Mung. Hiérarchisation de l'espace et intervention de l'Etat : Sbiba, hautes steppes tunisiennes. *Etudes méditerranéennes*, 1983, 5, pp.85-127. hal-01074906

HAL Id: hal-01074906

<https://hal.science/hal-01074906>

Submitted on 15 Oct 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HIERARCHISATION DE L'ESPACE ET INTERVENTION DE L'ETAT. SBIBA, HAUTES STEPPES TUNISIENNES.

UNE REGION ELOIGNEE DES PRINCIPAUX CENTRES URBAINS

Lorsque l'on vient de Tunis et qu'ayant traversé le Haut-Tell, on laisse derrière soi Maktar, on aborde une large ouverture transversale à la Dorsale tunisienne : c'est le fossé tectonique de Sbiba qui est parcouru en son fond par l'Oued el Hatab. Une ligne noire, droite passe par Rohia, rejoint Sbiba puis descend vers le Sud à droite du Mghila, c'est la route Tunis-Sbeitla. Nous voici dans les Hautes steppes. C'est le printemps mais au souk de Sbiba les hommes portent encore le burnous ; malgré le temps clair la température est fraîche et un vent glacial du Nord couche le blé en herbe, fait frémir les oliviers et les amandiers des vergers. Les Hautes-steppes ne se réchauffent qu'en Avril. Quelques nuées qui débordent lentement le Tioucha annoncent une averse, elle est comme toutes les pluies à Sbiba violente et courte, le ciel se dégage rapidement. L'été, la chaleur écrase la terre et les hommes, le temps ne se rafraîchit pas avant octobre avec les premières pluies d'automne.

On découvre autour de Sbiba de larges surfaces arborées, c'est le périmètre irrigué. Au delà, de point en point, des petites taches vertes indiquent des vergers. Le fond du fossé d'effondrement, plat et large de plusieurs kilomètres, est d'une couleur uniforme beige. Les bords qui se relèvent aux pieds des djebels sont parsemés d'arbustes et de buissons, plus haut apparaissent des pins d'Alep. On constate partout l'emprise humaine, tout ce qui est cultivable est cultivé. Dès que l'on s'élève sur les flancs des djebels la végétation naturelle reconquiert la place et les piémonts servent de parcours aux troupeaux. La forêt de pins, clairsemée d'abord, devient plus dense et couvre les sommets. Autour du bourg, le touchant presque : des douars. Quelques kilomètres plus loin, disséminés : des petits groupes d'habitations ; on aperçoit aussi des fermes isolées ; quelques douars plus importants réunissent dix à vingt familles, parfois plus.

Les conditions naturelles sont caractérisées par une relative sécheresse et des grandes variations, pluviométriques d'une année l'autre, thermiques d'une saison l'autre. Sbiba se situe sur le versant sud de la Dorsale, dans la région des plus hauts sommets tunisiens : le Chambi 1544 m à une cinquantaine de kilomètres et le Mghila 1378 m qui domine le fossé d'effondrement.

On n'est pas à plus d'une soixantaine de kilomètres, à vol d'oiseau, de la frontière algérienne à l'Ouest. On se trouve à environ 150 ou 160 km, en ligne droite de Tabarka sur le littoral nord, de Mahdia sur le littoral est et des grands Chotts au sud qui ouvrent la porte des pays sahariens. Sbiba occupe une position relativement centrale quoique déportée vers l'Ouest, mais cette centralité vis à vis de l'ensemble du pays n'est que géométrique. Sbiba se tient à

la bordure nord-ouest de ce vaste ensemble que l'on appelle "le Centre et le Sud Tunisien" et se trouve éloignée des principaux centres économiques : Tunis, Sousse, Sfax, même Kairouan, la capitale, aujourd'hui endormie, du centre est distante d'une centaine de kilomètres (ce qui signifie 3 à 4 heures de transports en car ou en camion).

La situation économique locale est solidaire de celle du "centre tunisien", des hautes-steppes auxquelles elle se rattache. Sbiba est également indissociable du relief qui l'entoure : vastes surfaces planes, favorables à l'agriculture, qui constituent le fond du fossé d'effondrement, et, ouverture transversale dans la Dorsale qui a été dans le passé un passage important. Mais aujourd'hui cette situation tectonique qui a contribué à son épanouissement dans les premiers siècles de la Tunisie musulmane, est à l'origine d'une situation d'enclavement dans la mesure où le passage vers le nord, et le nord-ouest est fermé : tout juste une route de moyenne importance qui relie Sbeitla au sud à Maktar au nord en passant par Sbiba. Le village rayonne sur la délégation dont il est le centre, celle-ci comptait en Mai 1975 22 084 habitants dont 1 944 dans la commune. La population se répartit en de nombreux douars de taille très variable¹. La délégation couvre près de 50 000 ha, la densité de la population, supérieure à 40 habitants au km², est forte dans une région où les ressources agricoles restent modestes.

L'ESPACE ET LA SOCIÉTÉ AVANT LA COLONISATION : SBIBA "BEDOUINE"

La région de Sbiba, comme une grande partie des hautes-steppes, est caractérisée jusqu'à la colonisation par l'absence de villes et de villages, de tissu urbain. Ainsi Charles Monchicourt note en 1913 : "... depuis 1890, Sbiba ayant vu se construire deux douzaines de maisons..."², Habib Attia³ souligne pour sa part que seuls

"quelques rares îlots de vie villageoise ont pu se maintenir à travers les siècles autour de sources permanentes (Fériana, Sbiba...) et dans les villages perchés de tradition berbère des massifs de Gafsa (Sened, Ayacha, etc.)"⁴. Ce n'est qu'après l'indépendance que le nombre des villes augmente et qu'elles se développent rapidement. Ce sont les bédouins qui occupent la steppe et à Sbiba, le *arch* (tribu) des Majeur, lequel se déploie sur la partie septentrionale des hautes-steppes, de Sbeitla à Rohia.

Absence de tissu urbain donc, liée à la « bédouinisation de la steppe à partir du XI^{ème} siècle et qui s'est traduite par la substitution d'une société pastorale à une société paysanne et urbaine. Villes, routes, travaux d'aménagement hydraulique qui servaient de support à la vie sédentaire ont complètement disparu. »⁵. Cette bédouinisation de la steppe est le résultat de la pénétration hillalienne, laquelle n'est qu'un des multiples aspects de la crise de la Tunisie Ziride dont les

¹ Voir carte de la localisation de la population page suivante.

² Charles Monchicourt (1913) page 352.

³ Il est difficile de donner un tableau de l'organisation de l'espace et de la société à Sbiba avant la colonisation sans le replacer dans le contexte plus vaste des hautes-steppes tunisiennes et sans risquer de paraphraser Habib Attia (1977) Tome II : "de la société pastorale à la société paysanne". Dans cette partie nous ferons souvent appel à cet auteur, fin connaisseur des hautes-steppes ; nous ne donnerons que les traits principaux de l'organisation de l'espace et de la société et nous essaierons d'avancer quelques idées sur les implications spatiales de deux aspects de l'organisation sociale qui nous semblent importants : l'utilisation collective de la terre et le fait guerrier.

⁴ Habib Attia (1977) page 193

⁵ ibidem

causes profondes sont à rechercher dans une modification sensible à plus large échelle, le glissement vers l'ouest, le Maroc actuel, de la route de l'or. La désorganisation générale de la Tunisie permet aux Béni Hillal de s'installer sans problèmes et sans grands heurts⁶.

L'affaiblissement des Zirides puis le déplacement, vers le Nord, de la capitale avec la dynastie Hafside ont eu pour effet d'amenuiser le contrôle que pouvait exercer le pouvoir en place à Tunis. L'éloignement relatif des hautes-steppes et leur environnement montagneux les rendant malaisées à dominer militairement, constituent des éléments qui ont contribué à la formation d'une unité progressivement autonome. Pendant plusieurs siècles, les Hafsides, les Ottomans puis les Husseinites se désintéresseront des hautes-steppes, soit qu'il s'agisse de pouvoirs regardant vers le bassin méditerranéen et tournant le dos au Maghreb intérieur, soit qu'ils n'aient pas voulu engager d'hostilités pour un enjeu qui devait leur paraître insuffisant.

Pastorale et semi-nomade, la société des hautes-steppes présente un ensemble de caractéristiques communes à certaines organisations sociales qui occupaient une bonne partie du Maghreb. Les bédouins des steppes sont organisés en groupes sociaux vastes, les *arouch* ou tribus, lesquels se décomposent en *firgua* ou fractions dont les membres se réclament d'un ancêtre commun, elles-mêmes se subdivisent en groupes familiaux, les sous-fractions, dont les membres se réclament d'une descendance particulière de l'ancêtre. Du *arch* au groupe familial le plus restreint s'établit une filiation réelle ou supposée, un lien agnatique. Il ne s'agit pas d'une structure rigide, pyramidale, les relations qui unissent les différents groupes sont souples mais se réalisent préférentiellement au niveau de la *firgua* - quelques centaines de personnes⁷ - laquelle est relativement autonome vis-à-vis du *arch*. La *firgua* est faiblement hiérarchisée et il n'apparaît pas en son sein de corps spécialisé dans telle ou telle fonction de production. Le seul groupe qui se détache sur le fond de cet égalitarisme tribal sont les Kbir, parfois propriétaires d'un troupeau plus important que celui des autres familles ils participent au *Myad*, conseil qui se réunit pour prendre les grandes décisions concernant la *firgua*, cependant leur pouvoir est souvent instable⁸.

Le principal support qui permette d'entretenir l'élément de richesse que constitue le bétail, les parcours, est à l'intérieur de la fraction l'objet d'une utilisation collective, caractéristique fondamentale car elle fonctionne comme une entrave à la concentration trop grande des richesses par quelques-uns.

Pastorale, semi-nomade et faiblement hiérarchisée, la société est traversée de façon sporadique par la violence ; celle-ci se manifeste en diverses occurrences, soit vis-à-vis des pouvoirs centraux qui cherchent à affirmer leur domination sur les tribus, soit entre les tribus elles-mêmes. Cette violence est liée à la potentialité militaire des *arouch* et des *firgua* composés de « pasteurs-guerriers » ; c'est l'ensemble des hommes qui prend les armes et il n'existe pas au sein de ces groupes de corps spécialisé dans l'utilisation de la violence. Cette potentialité guerrière plutôt que militaire⁹, cette répartition égalitaire de l'usage de la violence est un autre

⁶ Voir à ce sujet Jean Poncet : "Prospérité et décadence ifrikiennes" Cahiers de Tunisie -1961 - pages 221-243

⁷ La petitesse de cette taille est déterminante car elle implique qu'il n'y a que peu de "distance" entre le pouvoir éventuel de Kbir (des Grands) et leurs éventuels assujettis, il n'y a donc pas nécessité d'une instance de médiatisation, d'un appareil social qui serait l'ébauche d'un appareil d'Etat et qui comblerait cette "distance".

⁸ Habib Attia (1977), pp. 392-397.

⁹ Le qualificatif militaire renvoie à l'idée d'une organisation de la violence fortement hiérarchisée et centralisée autour d'un commandement spécialisé et autoritaire, ce qui n'est pas le cas en ce qui concerne les *firgua*.

trait fondamental de l'organisation de la société même si cette violence ne se manifeste concrètement que de façon sporadique¹⁰.

L'utilisation collective de la terre et la propriété collective de violence se signalent par leur perdurance au cours de plusieurs siècles. Ces deux aspects fondamentaux de l'organisation sociale sont les garants d'une faible division de la *Firgua* en ce que le premier est une entrave au développement d'une concentration excessive des richesses constituées par le bétail et en ce que le second interdit le développement d'un pouvoir économique et politique définitivement séparé du corps social et qui établirait sa suprématie par la violence. Il s'agit aussi de deux éléments indissolubles dans la mesure où l'un ne tient pas sans l'autre. Il s'agit également de deux institutions politiques en ce qu'elles fondent de façon durable les rapports des membres du groupe entre eux et leurs rapports aux Autres : Si la propriété collective de la violence n'implique pas la guerre permanente mais seulement la possibilité permanente de la guerre (les fractions ne passent pas l'essentiel de leur temps à s'affronter) elle suppose sur le plan interne l'organisation de la fraction dans une forme spécifique de rapports des individus entre eux et, sur le plan externe, elle pose la relation aux Autres dans le mouvement possible de la guerre. De même, l'aspect collectif de l'utilisation de la terre fonde des rapports particuliers des individus entre eux et aux autres groupes. Et ce, ainsi qu'il en est de la propriété collective de la violence, dans le cadre d'un projet, d'un désir, d'une volonté implicite du groupe de persévérer en son Etre.

Le fonctionnement concomitant de ces deux institutions suppose une forte cohésion interne et une puissante différenciation externe car le groupe dans son geste d'identification à l'ancêtre qui fonde la fraction et à l'espace qu'il organise creuse la différence qui le sépare des Autres ; la puissance de son identification agnatique sera la mesure de son écart vis-à-vis des autres groupes. La *firgua* n'est que si les autres *firgua* existent ; existant, elles lui renvoient l'image de sa différence, de sa spécificité. En conséquence, la société est morcelée en groupes puissamment différenciés qui à l'intérieur d'eux-mêmes sont fortement solidaires. Ce rapport étroit qu'entretient une *firgua* à l'ancêtre et à l'espace qu'il/elle organise, ce désir de différence, cette volonté d'affirmer son identité se retrouvent exprimés en ce que les territoires des fractions ne sont pas désignés par des noms se rapportant à des objets, à des choses (accidents topographiques, caractéristiques botaniques ou pédologiques du lieu...) mais par le nom même des fractions, nom qui réfère toujours à l'ancêtre et qui fonde, on serait tenté de dire biologiquement, l'identité de chaque groupe.

Cette tendance au morcellement, à la dispersion en groupes, on peut la retrouver dans un processus d'éclatement que décrit Habib Attia¹¹ : la *firgua*, lorsque ses membres sont nombreux,

¹⁰ Le caractère égalitaire de l'organisation tribale et le caractère militaire (guerrier) qui semble l'accompagner a déjà été souligné par Yves Lacoste. Analysant ce fait massif qu'est le fait guerrier parmi les tribus du Maghreb, Yves Lacoste reprend, concernant certaines tribus du Maghreb, le concept de "Démocratie militaire" de Engels et note : "Dans une perspective historique nous sommes à la charnière de la dernière société sans classe et de la première société de classe. Il est possible d'utiliser le concept de démocratie ou de pseudo-"démocratie militaire" pour désigner ce très complexe rapport de production". Yves Lacoste (1966), page 43. D'autre part, certaines des idées avancées à propos du rôle de la guerre et de la violence nous ont été inspirées par un long article de Pierre Clastres : "Archéologie de la violence" paru dans la revue "LIBRE" n° 1, Payot, 1977. Ainsi que "Malheur du guerrier sauvage" du même auteur dans le n° 2 de la revue. Ce point de vue très novateur et clairvoyant de P. Clastres sur le rôle de la guerre dans les sociétés primitives n'est pas extensible de façon systématique et sans précautions à la société que nous étudions car bien des conditions sont différentes ; nous croyons avoir pris ces précautions et n'avons retenu que quelques-unes des nombreuses idées de l'auteur pour élaborer notre analyse.

¹¹ Habib Attia (1977), p. 258.

éclate en plusieurs douars, ceux-ci préfigurant la naissance de nouvelles *firguas* qui se réfèrent alors chacune à un "nouvel ancêtre" : elles prennent ainsi une nouvelle identité qui marque leur différence entre elles.

Le mouvement même de la nomadisation obéit à ce mouvement de dispersion : regroupement temporaire, éphémère, puis éclatement dans des directions différentes¹².

Les bédouins contre la ville : contre l'état.

Cette logique du centrifuge qui anime l'organisation de la société est le moteur de l'organisation de l'espace, le morcellement en groupes sociaux différenciés relativement autonomes se double d'un morcellement en territoires différenciés relativement autosuffisants où sont utilisés judicieusement et de façon complémentaire versants, piémonts et plaines.

Ce mouvement centrifuge va à l'encontre de regroupements définitifs, il n'existe pas de points de convergence ayant une puissance suffisante pour déterminer une agglomération de personnes définitive : il n'existe pas de "ville bédouine" qui serait l'aboutissement d'un processus interne à la société.

Par contre, l'amorce d'une polarisation durable de l'espace s'annonce avec les *Zaouia* maraboutiques. Celles-ci sont le résultat d'une intervention extérieure : les *firgua* maraboutiques qui s'organiseront à partir de la création des *Zaouia* sont considérées à juste titre par H. Attia comme les villes des sociétés bédouines ; elles assurent une fonction religieuse, une fonction politique (intermédiaire entre les hommes et le pouvoir central), des échanges et des services. "Les lignages maraboutiques apparaissent comme une alternance aux *Ulama* des villes dont le rôle est d'ancrer la société locale dans le système plus vaste de l'Islam"¹³. Le Saint¹⁴ "apparaît comme le médiateur par excellence : médiateur entre Dieu et les hommes, médiateur entre les hommes et le pouvoir"... Le marabout apparaît comme l'homme de paix dans cette société fragmentée en clans rivaux et dominée par la violence. La *Zaouia* et tout son territoire est en principe une terre Haram - terre de paix - sous la protection de Dieu et du Saint : c'est une terre d'asile. Cet îlot de paix est aussi une terre de convergence, d'attraction pour ceux qui cherchent soit à fuir la violence, soit à mettre leurs richesses ou leurs activités à l'abri de la *Zaouia*"¹⁵. Les *Zaouia* représentent, à notre sens, l'antithèse de la société bédouine : elles sont lieux de convergence - presque des villes - terres de paix, points de diffusion de l'ordre du pouvoir central, de l'Etat dont elles tiennent leur position, elles sont lieux d'unification à la communauté musulmane : à la Ouma, lieux de diffusion d'un Islam plus orthodoxe et elles protègent dans une certaine mesure les richesses. En tant que points de convergence plus ou moins permanents, les *Zaouia* vont à l'encontre du mouvement centrifuge qui traverse la société. En tant que terres de paix, elles se présentent comme l'inverse de ce qui agite la société : comme la fin possible de la guerre et de la propriété collective de la violence. Points de diffusion de l'ordre et des ordres de l'Etat, elles entrent en contradiction avec l'autonomie qu'affichent les groupes. Comme lieux d'unification à la Ouma, elles signifient la fin de l'identité spécifique de chaque groupe par le biais de la diffusion d'un Islam plus conforme et uniformisant puisque cet Islam les invite à

¹² Charles Monchicourt (1913) note que les Majeur vont vers la *Friguia* mais dans des points différents, page 367 et suivantes.

¹³ Habib Attia (1977), page 294.

¹⁴ A Sbiba, le saint Sidi Amor es Smati se serait installé vers la fin du 17^{ème} siècle.

¹⁵ Habib Attia (1977), page 296.

transcender leur identité au profit de celle de la communauté musulmane : à se fondre en l'Un. Protégeant les richesses, elles garantissent leur accumulation. On retiendra ici la concomitance de trois caractéristiques : Paix, Etat, Islam. Les Zaouia se présentent donc comme contraires du mouvement centrifuge qui traverse l'espace et, le triple signe sous lesquels elles sont placées - Paix, Etat, Islam - les pose comme inverses de l'organisation politique de la société.

Dans ce sens, les Zaouia peuvent être considérées comme les premières concrétions matérielles de l'implantation d'un appareil d'Etat en ce que les économies d'échelles qu'elles permettent de réaliser dans la diffusion du pouvoir d'Etat comblent la distance entre le siège du pouvoir (Tunis) et les hautes-steppes. Elles permettent à terme un meilleur contrôle de populations qui se sont montrées fréquemment dissidentes. Elles constituent également les premiers éléments d'un maillage du territoire.

Les agglomérations se présenteront toujours dans un premier temps comme embryons des sièges des ramifications de l'appareil d'Etat, comme éléments de base d'un maillage de l'espace, comme lieux par lesquels le pouvoir extérieur exerce son autorité. Et Sbiba sera un des lieux par lequel l'Etat diffusera de la hiérarchie dans la société et dans l'espace.

Premières transformations de l'espace et de la société.

Pendant des siècles, les tribus des hautes-steppes vivent dans une relative autonomie mais peu à peu le contrôle administratif de la dynastie beylicale s'appesantit. Au 18^{ème} et plus encore au 19^{ème} siècle, les impôts s'alourdissent et les tribus ont à supporter des caïds et des cheikhs imposés par le pouvoir central. Le point de rupture intervient en 1864 lorsque les Majeur sous l'impulsion d'Ali ben Gdahem sont à l'origine d'une insurrection d'ampleur nationale qui ébranle sérieusement le pouvoir beylical¹⁶. La répression qui suit l'échec de l'insurrection est violente, exécutions sommaires, pillage des réserves des tribus... Les hautes-steppes sont ruinées et désertées, certains habitants ont fui la répression, la famine et l'épidémie de 1867 décident les survivants à gagner le Sahel tunisien, la Tripolitaine ou l'Algérie. Ce coup de boutoir précipite la décomposition de l'organisation sociale des hautes-steppes.

La colonisation accentue ce processus. Sur le plan local, à Sbiba, son intervention directe est moins massive que dans les autres régions de Tunisie. Cependant on procède à un premier maillage de l'espace.

La puissance coloniale ne s'était pas trompée sur l'importance que jouait la dénomination des territoires dans la détermination de la spécificité des *firgna*. Aussi, une de ses premières tâches fut-elle de "remplacer les circonscriptions ethniques par des circonscriptions territoriales en diminuant le nombre des cheikhats qui coïncidèrent désormais avec les limites naturelles et eurent non plus des noms de fractions, mais des noms géographiques"¹⁷. C'est donc la fin de la spécificité de chaque fraction, la fin du morcellement de l'espace en territoires différenciés : c'est la pacification. Le territoire de la *firgna* n'est plus la base sur laquelle s'effectue l'organisation politique, économique et même

¹⁶ Voir à ce sujet le livre de Madame Bice-Slama "L'insurrection de 1864 en Tunisie " M. T. E. Tunis 1967.

¹⁷ Charles Monchicourt (1913), page 279.

idéologique de l'espace. Le passage à une circonscription proprement administrative - dans le sens où elle est l'unité de base d'une recomposition de l'espace qui obéit aux objectifs de l'Etat colonial et non à ceux de la société locale - et plus vaste, réduit l'écart que creusent les *firgua* entre elles dans leur mouvement de différenciation les unes des autres et d'identification pour chacune d'entre elles à son ancêtre et à sa terre. Il désincarne ce rapport essentiel qu'entretient la *firgua* à l'ancêtre et à la terre, il procède à ce que l'on pourrait appeler une "réification de l'espace"¹⁸.

Le protectorat se traduit par l'appauvrissement des populations des hautes-steppes qui n'est cependant pas dû à une colonisation foncière massive (moins de 5 % des terres appartiennent à des colons) mais à une destruction progressive des structures économiques dont on trouve l'origine dans l'apparition de déséquilibres interrégionaux¹⁹.

Le recul général des parcours est le phénomène le plus ancien de la transformation de l'agriculture, il est une des conséquences de la colonisation. Les habitants de la steppe étaient traditionnellement liés au Nord, au Tell céréalière, à la *Firguia*. A la fin du printemps on menait les troupeaux vers ces riches régions céréalières et on y faisait les moissons. Ces travaux payés au dixième de la récolte permettaient de rapporter un complément alimentaire. Dès lors, la céréaliculture dans la steppe n'avait pas besoin de s'étendre au delà de quelques places qu'elle occupait²⁰. Avec la colonisation et la généralisation du *dry-farming* dans les plaines céréalières du Nord vers les années 20, on n'eut plus besoin pour la moisson, des bras qu'offraient les tribus du Sud. La population de la *Firguia* se paupérisant, dépossédée de ses terres, refoulée des plaines vers les piémonts, ne pouvait plus offrir de travail aux moissonneurs. La transhumance traditionnelle se réduisit progressivement, on devait désormais se contenter de ce qu'offrait la steppe. La conséquence fut une considérable réduction de l'espace économique des gens de la steppe. Ce que l'on ne trouvait plus dans le Nord, il fallut le produire sur place et donc étendre les emblavures au détriment des parcours et ceci parallèlement à une augmentation constante de la population. Désormais la céréaliculture allait se développer sur des sols de plus en plus pauvres et au détriment des parcours les meilleurs. A mesure que les emblavures s'étendaient la production à l'hectare diminuait. Le recul général des parcours, l'extension de la céréaliculture, conjointement à l'augmentation de la pression démographique ont eu pour conséquence de remettre en cause le caractère collectif des terres. Le bouleversement du système de production basé sur l'élevage extensif est la cause de l'appropriation individuelle de la terre.

Conséquence de cette transformation, la stratification sociale s'accroît. D'abord nivellement par le bas à cause de l'appauvrissement général, puis émergence d'individualités : qu'elles aient bénéficié de rentes de situation et/ou qu'elles aient su s'insérer et utiliser plus rapidement les nouvelles structures mises en place²¹.

¹⁸ Nous avons conscience du forçage du concept de "réification" utilisé dans ce contexte, mais il nous paraît le plus propice à recouvrir ce que nous voulons exprimer.

¹⁹ Ces déséquilibres sont analysés par Habib Attia (1977) Tomes II et III et dans un article : H. Attia (1966) "Evolution des structures sociales et économiques dans les hautes-steppes" Tunis, Revue Tunisienne des Sciences Sociales n°6.

²⁰ D'après Charles Monchicourt (1906) on comptait à la fin du 19^{ème} siècle, 7000 à 11 000 ha emblavés pour la steppe des Majeur dont la superficie était de 200 000 ha, soit 3.5 à 5.5 %.

²¹ Voir à ce sujet H. Attia (1977) page 445 et suivantes, « les Kbir : main basse sur la terre »

Un deuxième temps intervient dans cette transformation de l'espace et de la société, la période de l'indépendance. Période qui se marque par une intervention directe et croissante de l'Etat dans le domaine agricole : mise en place des coopératives agricoles pendant le gouvernement Ben Salah, puis du P.A.M. 482 (Programme Agricole Mondial n° 482) et plus récemment du Projet de développement rural intégré de la Tunisie Centrale.

La transformation précédente - ce que H. Attia appelle le passage de la société pastorale à la société paysanne - peut être comprise, à notre sens, comme le résultat d'un processus interne lié au développement de contradictions latentes à la société et qui pointaient déjà dans la division sociale du groupe sans pour autant que celle-ci soit achevée. On peut dire que le rétrécissement de l'espace - conséquence de l'intervention coloniale dans les plaines céréalières du Nord - et la rupture démographique sont les principaux artisans du développement de ces contradictions. Mais ceux-ci ne sont pas le résultat d'une intervention directe du système colonial à l'intérieur des hautes-steppes ou du moins, pas avec la même intensité qu'on pouvait observer dans le Nord de la Tunisie. Autrement dit, avant l'indépendance, l'agent de transformation que constitue le système colonial et son appareil d'Etat n'opère pas directement à l'intérieur de la structure sociale mais permet le développement d'un processus interne - la division sociale, jusque-là plus ou moins jugulée par l'idéologie solidaritaire et la relative communauté d'intérêts du groupe - qui aboutit à la modification des formes de l'espace (paysages), des fonctions de production, des rapports de pouvoir et, finalement, de l'ensemble de la structure sociale.

Par contre, après l'indépendance, le principal agent de transformation qui est à notre sens l'Etat, s'il constitue toujours une structure extérieure qui couvre les hautes steppes mais dont le centre de commandement est ailleurs, opère directement et à l'intérieur de l'espace qui nous occupe.

Le passage d'une stratégie d'intervention à une autre, stratégies de deux systèmes dont la nature et les projets sont différents, constitue un changement important aux plans local et régional : en effet, si l'un négligeait les hautes-steppes, attaché qu'il était à l'exploitation d'autres régions, l'autre se propose d'intégrer ces steppes - et en ce qui nous concerne, Sbiba - à l'espace national c'est-à-dire à un espace économique, politique et idéologique de toute autre dimension et d'ordre supérieur. Dès lors, l'espace régional ou l'espace local ne se pense plus par rapport à lui-même, il ne porte plus aux yeux de la population qui l'habite sa propre finalité - reproduction de la société locale ou régionale - et il ne prend de signification, aux yeux de l'Etat et de la population, que par rapport à l'espace national. Il s'agit donc de l'intégrer à cet ensemble en suivant les normes que définit l'Etat organisateur de cet espace national. Ceci se traduit *sur le plan économique* : par la transformation des fonctions de production et des structures des échanges interrégionaux, ce qui implique une modification du paysage (occupation du sol et agglomérations), *sur le plan politique* : par la mise en place des instruments, des services, du cadre administratif, de l'appareil d'Etat qui doivent permettre cette mutation économique, ce qui implique la création et le développement de lieux à partir desquels se fait l'intervention (chefs-lieux de délégation et de gouvernorat), d'où la refonte du système urbain qui induit une transformation de la hiérarchie des petites agglomérations ; *sur le plan idéologique* : par le remplacement de l'idéologie solidaritaire du groupe au profit de l'idéologie nationalitaire par le vecteur d'une infrastructure scolaire (laquelle a bien sûr d'autres fonctions que de développer cette idéologie) ce qui implique la création d'écoles, embryons de polarisation de l'espace dans la campagne.

L'intervention de l'Etat se traduit par un renforcement et une diversification du maillage de l'espace ébauché pendant la colonisation et par l'implantation des divers éléments qui

constituent l'appareil d'Etat dans différents domaines (agriculture, scolarité, santé, administration, contrôle de la population...). Dans le domaine agricole cette intervention est directement sensible à travers la réorganisation du périmètre public irrigué (P.P.I.) et de l'agriculture en sec, elle s'inscrit dans un cadre régional beaucoup plus vaste visant à intégrer le Centre et le Sud Tunisiens dans l'économie nationale.

TRANSFORMATION DE LA PROPRIETE DANS LE DOMAINE IRRIGUE

Bien situé sur le cône de déjection de l'Oued Sbiba, le P.P.I.²² s'étend sur les meilleurs sols agricoles de la région. L'ancienneté de l'irrigation y est attestée par la présence de vestiges de séguis remontant à l'époque romaine. Charles Monchicourt²³ nous permet de situer l'apparition d'une forme de propriété privative à la fin du 19^{ème} siècle. Jusqu'aux années 1960, elle évoluera sous des formes différentes pouvant aller de la propriété strictement individuelle à celle de plusieurs collatéraux. La propriété des fractions se subdivisera progressivement pour aboutir à une dispersion en de très nombreuses parcelles de tailles variables (de quelques ares à plusieurs dizaines d'hectares). Vers 1965 on compte 2245 ayants-droit sur l'ensemble du périmètre irrigué (2 000 ha). L'utilisation collective des terres a fait place aux querelles de succession, aux interminables procès pour régler les héritages. C'est dans une situation d'extrême morcellement et de confusion que l'Etat interviendra.

La construction de l'infrastructure hydraulique s'achève en 1961, elle permet d'irriguer un périmètre de 2 000 ha et est gérée depuis 1971 par l'O.M.V.V.M. (Office de Mise en Valeur de la Vallée de la Medjerda). Ensuite se pose le problème de ce que les juristes appellent "l'assainissement de la situation foncière". Elle se fait par le biais d'une loi de 1965 qui limite la propriété à un maximum de 50 ha et surtout à un minimum de 4 ha pour les parcelles à vocation céréalière et de 2,5 ha pour les parcelles à vocation arboricole. La limitation à 50 ha n'atteint qu'un seul propriétaire, par contre le seuil minimum implique l'évincement d'un grand nombre ayants-droit sur les micro parcelles.

On peut distinguer trois séquences dans l'intervention de l'Etat, elles correspondent à des intensités et à des tactiques différentes de la part de l'Etat mais aussi à une plus ou moins grande résistance ou participation des groupes concernés par la réforme. Ces trois séquences déterminent trois espaces ou zones dans l'ensemble irrigué. En dehors des problèmes d'optimisation agronomique, une des raisons de cette division est la difficulté rencontrée par l'appareil juridique à établir la restructuration foncière. Certains groupes sociaux ont refusé de participer aux négociations au tribunal foncier, ces groupes étaient certaines *firgua* qui semblaient résister à la réforme foncière. Les personnes concernées ne réagissaient pas individuellement mais en reproduisant l'ancien système d'organisation où telle personne ne parlait pas pour son propre compte, mais au nom de la *firgua* ou de la sous fraction. Ainsi la cohésion du groupe familial fonctionnait-elle encore et persistait ou se recomposait lors d'événements perçus comme une agression extérieure²⁴.

²² Cf. carte ci-jointe.

²³ Charles Monchicourt (1913), p. 352.

²⁴ Pour une analyse plus précise de la stratégie des Kbir et des *firgua* ainsi que de la répartition des terres dans le domaine irrigué, voir : Emmanuel Ma Mung, 1980, pp. 81 -118.

La zone I, 1192 ha est l'endroit où s'est faite le plus rapidement la réforme foncière, c'est aussi là que le quadrillage en parcelles géométriques bien ordonnées est le plus frappant. Les Kbir des fractions de la zone I ont largement contribué à la restructuration foncière dans la mesure où ils ont su l'utiliser à leur avantage - élargissement de leurs propriétés et fin de la situation d'indivision familiale (copropriété d'héritiers) par l'établissement de titres nominaux à leur avantage. On est passé des 1 045 ayants-droit initiaux à 257.

La zone II, 239 ha, est celle où se sont posés les plus gros problèmes fonciers, le lotissement a été achevé tardivement (été 1979). En fait, on peut conclure à un relatif échec de l'administration puisque l'on s'est contenté finalement que d'enregistrer officiellement la situation antérieure, laquelle a été pratiquement maintenue en l'état de morcellement et d'indivision où elle se trouvait.

La zone III, 22 ha, n'a fait l'objet d'aucun lotissement et demeure en l'état « d'extrême indivision ». Les raisons pour lesquelles le lotissement n'a pas été effectué demeurent obscures et ne semblent pas être le fait d'une résistance des groupes concernés, nous n'avons pas d'explication pertinente à avancer à ce propos.

L'intervention de l'Etat dans le domaine irrigué s'est traduite par la réorganisation de la base économique qui permettait la survie de nombreux paysans à travers la réforme foncière par la transformation des objectifs de la production en les orientant vers les cultures commerciales ce qui s'est traduit par la fin de l'autosubsistance ; par l'émergence ou plutôt l'affirmation de la hiérarchie sociale à travers l'écart creusé entre les petits ayants-droit expulsés et ceux qui ont pu acquérir ou élargir des moyennes ou grandes propriétés. Cette situation devrait faire sauter les clivages anciens puisque la règle qui régirait les rapports sociaux serait celle des rapports de groupes dominants d'individualités non tenues par le lien agnatique, à des groupes dominés, et non plus celle des rapports de - fractions éventuellement dominées. Cependant, ce modèle est imparfait dans la mesure où l'organisation en fraction persiste mais pour des objectifs différents : soit pour le maintien de la base économique précédente (cas de la zone II), soit au contraire, pour accélérer le processus de transformation (cas de la zone 1). Dans les deux cas, on remarque la persistance, la pesanteur de l'idéologie solidaritaire. Elle sert de soubassement aux stratégies des Kbir des fractions bien que le prétendu intérêt commun ait perdu sa réalité économique.

L'AGRICULTURE EN SEC : UNE INTERVENTION PLUS RECENTE

L'intervention de l'Etat dans le domaine de l'agriculture en sec est plus récente que dans le périmètre irrigué. Durant la colonisation il n'y a pas eu d'action importante dans ce domaine, les transformations sont le résultat du bouleversement des rapports interrégionaux et non d'une intervention directe à l'intérieur de notre région très faiblement colonisée sur le plan humain.

Après une longue période de réflexion dont témoignent les enquêtes des années 1950 et 1960 et qui tentaient de faire l'inventaire des potentialités agricoles dans l'ensemble non-irrigué, c'est vers 1966-68 que se manifeste, à Sbiba, de façon plus sensible l'action de l'Etat à travers la mise en place des "coopératives de polycultures" à l'intérieur des "unités régionales de développement". Celles-ci constituaient la structure au moyen de laquelle devait se faire la transformation agricole, elle ne fonctionnera que peu de temps puisque l'année 1969 voit la

fin de l'expérience Ben Salah. L'impact de cette courte expérience ne s'est pas faite sentir profondément au plan structurel (structure foncière ou occupation du sol par exemple). Le changement de l'orientation politique en 1969 à l'échelon national s'est traduit au niveau local par la mise en place du P.A.M. 482. D'autres projets ont vu le jour dont le plus important est le "projet de développement rural intégré de la Tunisie centrale", les premières enquêtes constitutives datent de 1970. On est passé au stade de la réalisation pendant l'été 1979 avec la création de l'Office de développement rural intégré de la Tunisie centrale qui succède au P.A.M. 482.

Jusqu'à la création de cet office, l'intervention de l'Etat dans l'agriculture en sec se fait à travers l'action des Services Agricoles ou S.A. Les S.A. sont dirigés à l'échelle régionale par le C.R.D.A. (Commissariat Régional du Développement Agricole) dont le siège est à Kasserine, celui-ci est directement dépendant du Ministère de l'Agriculture dont il est le représentant dans le Gouvernorat. Les S.A. sont donc l'émanation directe de l'Etat, l'instrument par lequel il applique sa politique à l'échelle locale. Leur autonomie vis-à-vis des directions régionale et nationale est très faible ils suivent les directives élaborées à un niveau supérieur pour la réalisation des objectifs du plan.

Les S.A. interviennent dans le cadre de coopératives de services. La coopérative est définie géographiquement par un territoire qui est le champ d'action des services agricoles. Elle n'est pas née d'associations volontaires d'agriculteurs mais d'un projet gouvernemental d'organisation de l'agriculture, c'est une institution mise en place par l'Etat, gérée, contrôlée et dirigée par lui. Le rôle de la coopérative est d'encourager et de promouvoir une agriculture moderne en vulgarisant les techniques agricoles nouvelles et en accordant des crédits aux coopérateurs lesquels adhèrent volontairement moyennant une cotisation de 5 dinars (1979). Les critères qui déterminent l'octroi de crédits : solvabilité (propriété minimum de 20 ha), efforts de modernisation... favorisent plutôt les paysans moyens et riches, la complexité des démarches et l'entregent nécessaire pour recueillir les avis favorables les font réserver aux agriculteurs ayant une position sociale non négligeable (le petit fellah n'a guère de chance face aux Kbir dans l'octroi des crédits). L'exclusion des paysans pauvres due au caractère traditionnel de leur exploitation et à leur insolvabilité, favorise une concentration aux niveaux fonciers et des moyens de production.

INTEGRATION A L'ESPACE NATIONAL A TRAVERS LA TRANSFORMATION DES PRINCIPALES ACTIVITES AGRICOLES

Le caractère le plus visible de l'intervention de l'Etat entre 1968 et 1978 est l'extension de l'arboriculture. C'est en effet sur cette spéculation agricole que s'est centré l'effort des S.A. même si depuis quelques années ils conseillent l'arrêt des plantations au profit d'un meilleur entretien de ce qui est déjà planté. De 1968 à 1978, la surface plantée d'arbres a été multipliée par plus de 2,5 elle occupait 5 % de la S.A.U., dix ans plus tard, elle en couvre 12 %²⁵.

L'arboriculture introduit un grand nombre de changements dans l'organisation de l'agriculture. Ce n'est pas une spéculation que l'on pratique en vue de l'autosubsistance mais dans le but de la commercialisation de ses produits ; on intègre dès lors le circuit de

²⁵ Pour les données plus détaillées concernant l'agriculture voir. le tableau "Données générales concernant l'agriculture dans la délégation de Sbiba". Voir également pages suivantes les cartes "occupation de la S.A.U. en 1968" et "occupation de la S.A. U. en 1978".

l'économie marchande. C'est peut-être là le point principal. L'arboriculture modifie sensiblement l'ancien système de culture basé sur les céréales et l'élevage extensif, elle diversifie l'agriculture et transforme les pratiques culturales. Elle entérine l'individualisation de la propriété dans la mesure où les crédits et subventions octroyés pour son développement sont délivrés à des individus et non à des groupes. Le seul fait pour un agriculteur de prouver sa solvabilité implique qu'il se définisse comme propriétaire nominal d'une exploitation. Pour ces raisons, l'arboriculture constitue un des indicateurs importants de la transformation du paysage et de la société non pas tant par la superficie qu'elle occupe que par ses implications sociales et spatiales à moyen terme.

A côté de l'extension de l'arboriculture on constate une augmentation des superficies consacrées à la céréaliculture poursuivant ainsi l'évolution entamée sous le protectorat : alors qu'elle occupait en 1968 34 % de la S.A.U., en 1978 elle en couvre près de la moitié. La principale raison de cette extension est l'accroissement démographique dans la mesure où seule une faible part de la production est commercialisée. Il s'agit donc d'un phénomène indépendant de la volonté de l'Etat dans l'agriculture qui, au contraire, tend à freiner cette extension qui se fait sur des sols de plus en plus pauvres.

Dans les deux cas, arboriculture et céréaliculture se sont développées au détriment des parcours qui ont considérablement diminué en 10 ans, passant de 53 % de la S.A.U. à 24 %. L'extension de l'arboriculture et de la céréaliculture a donc pour corollaire le recul des parcours et les sens de cette évolution peuvent être tenus comme les principaux indicateurs de la transformation de l'agriculture. Mais, alors que le développement des plantations est le résultat d'une intervention directe extérieure - celle de l'Etat - l'extension des céréales et le recul des parcours sont l'aboutissement d'un processus interne déjà en place pendant le protectorat et dont les révélateurs sont l'augmentation démographique et la fin des échanges interrégionaux traditionnels.

Pourtant, alors que les parcours reculent, le cheptel de rente augmente sensiblement, 12 283 têtes de bétail en 1968 et 16 836 en 1978 (bovins, ovins et caprins). L'élevage demeure extensif et l'usage de variétés fourragères nouvelles reste peu développé, cette situation implique donc une pression plus grande sur les parcours, les chaumes pâturés et les jachères. L'évolution du cheptel de rente reste difficile à interpréter, elle est très liée aux aléas climatiques : d'une part, une bonne année permet une bonne récolte et, par conséquent, l'achat de bétail qui constitue toujours une forme d'épargne dans de nombreux cas, d'autre part, une bonne année climatique permet de nourrir plus convenablement le bétail. L'évolution dans le temps du cheptel de rente peut n'être que le reflet de situations conjoncturelles et ne pas traduire forcément la transformation structurelle profonde. Plus que les variations d'une année sur l'autre, ce sont les différences d'un lieu à l'autre qui peuvent traduire des situations structurelles particulières. C'est le cas si l'on retient le nombre de têtes de bétail par habitant qui varie sensiblement d'un cheikhât à un autre. Cette variation très sensible n'est pas entièrement liée aux capacités de nourriture mais exprime plutôt une destination différente des bénéfices agricoles car, l'élevage demeure pour beaucoup de paysans une épargne et un placement sûr peu exigeant en facteurs de production, la plupart de ceux-ci étant gratuits (chaumes, jachères, parcours). Ainsi, un nombre élevé de têtes de bétail par habitant indiquerait que l'on investit de préférence dans le cheptel, un nombre faible montrerait que l'on investit dans d'autres secteurs. C'est évidemment un critère à utiliser avec beaucoup de prudence étant donné les présupposés qu'il sous-entend.

Arboriculture, céréaliculture et élevage composent un système de cultures qui évolue différemment d'un lieu à l'autre de la délégation. On peut tenter de classer les cheikhats suivant le niveau de transformation de ce système de cultures. Transformation par rapport à une situation "traditionnelle". Quelle était cette situation ?

Le paysage de la steppe pré-coloniale à Sbiba était caractérisé par une apparente inoccupation du sol. On y trouvait quelques *garau*²⁶ cultivées en céréales, quelques rares plantations au confluent de l'Oued Sbiba et de l'Oued el Hatab. Les cactus éléments prétendument indissociables²⁷ du paysage steppique étaient peu nombreux. Inoccupation illusoire du sol car l'essentiel des terres servait de parcours aux nombreux troupeaux et permettait aux Majeur d'entretenir 4 à 5 têtes de bétail par habitant²⁸ alors qu'en 1978 la moyenne est de 0,76 tête de bétail/habitant. L'espace était donc essentiellement organisé en fonction d'un élevage extensif et transhumant. Si l'on voulait définir un modèle de la situation traditionnelle on le caractériserait ainsi : arboriculture quasiment inexistante, céréaliculture faible et élevage très largement dominant. A l'inverse, un modèle de la situation transformée serait caractérisé par une forte arboriculture, une céréaliculture moyennement développée et un élevage faible.

On peut tenter de classer les cheikhats suivant leurs systèmes de cultures par rapport à ces deux "modèles" mais les limites d'une telle opération sont importantes car, en réalité, un cheikhat ne constitue pas *un* système de cultures mais une somme de terroirs différents les uns des autres et dont on ignore ainsi la variété. De plus, il n'existe pas de critères objectifs pour juger du niveau de transformation et les critères retenus peuvent paraître arbitraires. Ceux-ci ont été déterminés en fonction de notre problématique générale qui vise à percevoir la part de transformations que l'on peut attribuer à l'Etat.

CARTE : OCCUPATION DE LA SAU EN 1968

CARTE : OCCUPATION DE LA SAU EN 1978

Tableau : SYSTEMES DE CULTURES II

<i>cheikhats</i>	<i>céréaliculture</i>	<i>arboriculture</i>	<i>élevage</i>
Sbiba	-	=	=
El Haouaz	=	-	=
Ain el Khmaissia	=	+	-
Brahim ez Zaher	=	=	+

²⁶ Fonds de vallée (traduction approximative).

²⁷ Les cactus que l'on présente volontiers comme caractéristiques du paysage steppique étaient si l'on en croit C. Monchicourt, peu développés avant et au début de la colonisation. Lui-même en fait un élément qui caractérise la sédentarisation. Les plantations se développent vers 1895 -1900 et "le cactus est un élément visible de sédentarisation". C. Monchicourt (1906), p. 73.

²⁸ Ceci en 1887 alors que la région vient d'être vidée de sa population et de son cheptel. H. Attia (1966) p. 9. C. Monchicourt compte en 1905 24 750 têtes de bétail (cheptel de rente) pour près de 12 000 individus soit 2 têtes de bétail par habitant.

Oued el Hatab	+	-	=
Themed	=	+	=
Ain Zaiane	=	=	+

dans ce tableau, les valeurs proches de la moyenne sont exprimées par le symbole =, celles supérieures à la moyenne par le symbole + et celles inférieures à la moyenne par le symbole -

Les cheikhats de Sbiba et de El Haouaz apparaissent comme étant ceux où le niveau de transformation est le plus élevé, non pas tant par la situation de l'agriculture en sec que par la proximité du P.P.I., lieu des plus intenses mutations et qui réagit donc sur les systèmes de cultures combinés (sec et irrigué).

- Ensuite vient le cheikhat de Ain el Khmaissia, dont la situation est très proche du "modèle de la situation transformée" en agriculture en sec, où domine l'arboriculture et où l'élevage est faible.

- Le cheikhat de Themed apparaît en 3ème position : l'arboriculture y est importante, mais l'élevage conserve une place non négligeable, c'est dans ce sens que la transformation serait moins sensible que dans le cheikhat précédent.

- On peut placer maintenant les cheikhats de Brahim ez Zaher et de Ain Zaiane où l'élevage est dominant mais où l'arboriculture tient une place respectable.

- Enfin vient le cheikhat de Oued el Hatab où l'arboriculture est faible et où dominent les céréales, l'élevage ne tenant qu'une place moyenne : situation assez éloignée du modèle traditionnel, mais c'est parce que c'est le cheikhat où l'arboriculture est la moins développée que nous le tenons comme celui où le niveau de transformation est le plus bas.

Le sens de la transformation indique une plus grande spécialisation de l'agriculture et un recul progressif de l'autosubsistance. Spécialisation vers des cultures commerciales qui met la région en rapport avec l'extérieur.

A la situation plus ou moins autarcique qui prévalait et déterminait un système de relations de faible portée spatiale, se substitue un système d'échanges généralisés de taille supérieure qui provoque une mise en contact et la participation de la région à un espace de dimension supérieure : l'espace national. Cependant, les différents niveaux de transformation traduisent des degrés d'intégration et de spécialisation variés et qui nous ont permis de différencier l'espace agricole.

INTEGRATION A L'ESPACE NATIONAL A TRAVERS LA FONCTION COMMERCIALE

L'insertion de la délégation dans le système économique national signifie sa participation aux circuits commerciaux et implique une plus grande circulation des produits devenus marchandises. Le sens de la transformation de l'agriculture, la diminution progressive de l'autoconsommation, l'existence de revenus extra-agricoles, le développement de l'accumulation du capital issu de l'agriculture, du commerce ou encore de l'émigration, supposent et sont liés à une tendance vers l'échange généralisé des marchandises.

Dès lors, au niveau local, l'espace n'est plus organisé en fonction des besoins de la société qui l'occupe mais des impératifs du marché national. Le développement de la circulation des marchandises est un des vecteurs par lequel se fait l'insertion de la région dans l'espace national. Espace économique dont une part de la production agricole est destinée au marché national, la délégation devient elle-même un marché ouvert à une variété de produits impliquant une augmentation de la circulation des marchandises à l'intérieur de la région et entre l'intérieur et l'extérieur. Cette circulation est le commerce²⁹.

Sans aborder ici le détail de l'organisation du commerce, on peut tenter, dans l'optique de cerner la hiérarchie de l'espace, de déterminer le niveau d'intégration de certaines agglomérations de la délégation. Pour ce faire, on considérera que le montant du capital des établissements commerciaux est lié à leur niveau d'activité ; le rapport du montant du capital des établissements d'une agglomération sur le nombre d'habitants de la zone qu'ils polarisent théoriquement est un indicateur des modifications intervenues dans les modes de consommation des populations concernées c'est-à-dire, dans une certaine mesure, de leur plus ou moins grande intégration à l'économie nationale. Certes, ce critère est à utiliser avec prudence car il implique de nombreux présupposés notamment sur le comportement des acteurs économiques, à savoir qu'ils n'agissent qu'en sachant parfaitement ce qu'ils font et qu'ils ne veulent qu'une chose : maximiser leur gain en minimisant leur effort. (Dans le cas présent on suppose qu'un consommateur pour un même produit au même prix se fournit auprès de l'épicerie la plus proche). Rien n'est moins sûr car ce point de vue économiciste et rationalisant évacue toutes autres considérations (culturelles ou psychologiques par exemple) qui interviennent largement dans les choix des acteurs.

Les établissements retenus pour cette approche sont ceux du type épicerie dans la mesure où d'une part ce sont ceux que l'on retrouve en différents points de la délégation ainsi que dans le bourg et que, d'autre part, les produits distribués ainsi que les prix pratiqués sont sensiblement les mêmes.

<i>zones (1)</i>	<i>capital en dinars/population</i>	<i>% (2)</i>
Sbiba	7,659	178
Ain el Khmaissia	2,755	25
Gouna	2,212	2
Draa	2,169	103
Ain Zaiane	1,071	35
Brahim ez Zaher	0,794	132
Kontra	0,342	37
Themed	0,250	25
Jabbes	0	-

(1)Classées par ordre décroissant des valeurs de la variable.

(2) Pourcentage d'accroissement entre la valeur de la variable considérée et celle de la variable immédiatement inférieure.

Ce classement suivant la méthode de partition par les discontinuités permet la recherche de "groupes naturels"³⁰.

²⁹ On n'abordera pas ici le détail de l'organisation du commerce (circuits, souk, produits rares ou semi-rares...), on se limitera à essayer de déterminer un niveau d'intégration, au plan commercial, des agglomérations fonctionnelles de la délégation. Les agglomérations dont il sera question sont celles qui exercent une fonction commerciale et/ou scolaire. Sur les neuf agglomérations retenues, huit assurent ces deux fonctions, seule Jabbes n'assure que la fonction scolaire.

³⁰ Groupe CHADULE (1974), p. 166

On distingue nettement quatre "groupes naturels", le premier ou le niveau de consommation est de loin le plus élevé, Sbiba, le second formé par les zones de Ain el Khmaissia, Gouna et Draa, le troisième est constitué par Ain Zaiane et Brahim ez Zaher, un dernier où ce niveau est très faible voire nul, Kontra, Themed et Jabbès³¹.

Ces groupes naturels définissent, dans notre optique, différents niveaux d'intégration. Dans la campagne où les revenus sont essentiellement d'origine agricole, on peut avancer que le niveau de consommation en produits alimentaires transformés (type de produits vendus par les épiceries) est lié au niveau de spécialisation agricole : plus on est éloigné d'un système d'auto-consommation, plus on achètera de produits tels que les aliments à base de céréales ou l'huile végétale. Pour soutenir ceci, il convient de vérifier si ces différents groupes naturels correspondent à différents lieux de transformation de l'agriculture.

- 1er groupe, Sbiba : niveau de consommation le plus élevé. En plus de sa situation particulière qui dégage Sbiba de l'explication par l'agriculture (existence de catégories socioprofessionnelles telles que fonctionnaires, commerçants et artisans) on signalera l'immédiate proximité du P.P.I.

- 2ème groupe, Ain el Khmaissia, Gouna et Draa. Ain el Khmaissia qui dans le groupe a le plus haut niveau de consommation et, elle aussi, dans l'immédiate proximité du P.P.I. qui constitue, rappelons-le, le premier terrain où s'est faite l'intervention de l'Etat ; Gouna et Draa se trouvent à l'intérieur du Cheikhat d'Ain el Khmaissia or, nous avons vu que l'organisation agricole de ce cheikhat était très proche du- modèle de la situation transformée dans l'agriculture en sec.

- 3ème groupe, Ain Zaiane et Brahim ez Zaher sont situées dans les cheikhats du même nom. On a constaté que ces deux cheikhats ont sensiblement le même niveau de transformation agricole, inférieur cependant à celui d'ain el Khmaissia.

- 4ème groupe, Kontra, Themed et Jabbès. Kontra se trouve dans le cheikhat de Oued el Hatab où le niveau de transformation agricole serait le plus bas. Sa situation est sensiblement différente de celle du cheikhat de Themed où il nous est apparu que l'évolution était beaucoup plus sensible mais, détail important, en 1978 près de 60 % des plantations n'étaient pas encore en production, la transformation est donc récente et, dans la mesure où les plantations sont jeunes et que, en conséquence, la spécialisation agricole n'est pas encore affirmée, l'économie de ce cheikhat n'est pas radicalement modifiée. Jabbès enfin, se trouve à la limite extrême orientale du cheikhat de Brahim ez Zaher, à plus de 20 km du bourg, enclavé entre le dôme de Koudiat el Alfa, masse incultivable de gypses et de dolomies, et l'Oued el Hatab ; étant donné l'éloignement et l'enclavement relatif, l'agriculture n'a pas subi de modifications importantes.

La consommation en produits alimentaires transformés apparait donc particulièrement liée à la spécialisation agricole et au recul de l'auto-consommation qui l'accompagne, la concordance entre les deux situations est assez remarquable.

Ce classement a permis de circonscrire différents niveaux d'intégration des agglomérations, à travers la fonction commerciale, à l'économie nationale et de cerner ainsi leur hiérarchie, laquelle est en relation avec le niveau de transformation agricole de cheikhats dans lesquels elles se situent. Cette hiérarchie n'est pas spontanée. De plus, elle n'est pas seulement et

³¹ Pour localiser les agglomérations fonctionnelles voir la carte "localisation de la population dans la délégation de Sbiba" p. 3.

mécaniquement un sous-produit du maillage de l'espace agricole qui sert de support à l'intervention de l'Etat avec des intensités différentes mais le résultat d'un ensemble d'opérations.

LE MAILLAGE DE L'ESPACE IDEOLOGIQUE

Parallèlement à un maillage de l'espace agricole en coopératives s'appuyant sur les circonscriptions administratives s'est effectué ce que l'on pourrait appeler un maillage de l'espace idéologique. Les établissements scolaires constituent des points de polarisation de l'espace, des lieux de convergence. L'implantation d'écoles est l'expression d'une politique définie qui organise l'espace et marque une rupture, une séquence bien particulière du temps de l'organisation spatiale. La scolarisation signifie l'implication dans un ordre des choses qui dépasse le niveau local ou régional. Elle a pour conséquence pour les jeunes écoliers et écolières de leur faire prendre conscience qu'il existe mille autres choses ailleurs.

Les références locales vacillent ou se trouvent confortées, ce qui importe est que l'espace n'est plus clos mais éclaté vers l'extérieur, vers l'espace et la société globale. De plus, l'espace clos dans son unicité, en tant qu'unique référence ne renvoie pas à une hiérarchie, par contre, dès qu'il entre en comparaison avec l'extérieur, il se hiérarchise, se positionne vis-à-vis des espaces extérieurs : telle est la structuration de l'espace que peut renvoyer, par exemple, l'école à travers la hiérarchie scolaire des petits établissements primaires puis des collèges secondaires et des lycées des villes. Cette hiérarchie impose l'idée de l'existence d'un ordre supérieur qui dépasse la région et qui organise la scolarité. En tant que lieux de polarisation et lieux de diffusion de nouvelles valeurs, les écoles participent à la différenciation de l'espace et à son découpage tant sur le plan géographique qu'idéologique.

Les effets de cette polarisation ne sont pas négligeables dans la mesure où les écoles ont été installées dans la campagne avant les établissements commerciaux et qu'elles sont en quelque sorte à l'origine de leur implantation et de leur localisation : ceux-ci sont toujours dans l'immédiate proximité des écoles et bénéficient ainsi de la polarisation déjà créée. Au début des années 1960, il existait sept écoles sur les dix que l'on compte actuellement (bourg et campagne) alors que les établissements commerciaux ne sont apparus que pendant les années 1970. La mise en place du réseau des écoles a précédé celle du réseau des boutiques. On peut dire que ce qui a été déterminant, en premier ressort de la transformation de l'espace sont des éléments de la structure politique et idéologique, les éléments de la structure économique, s'ils apparaissent aujourd'hui comme les plus dynamiques, les plus porteurs de centralisé et de forces centripètes, sont venus s'adjoindre dans un deuxième temps aux précédents ; ils ont profité et approfondi la division, la différenciation de l'espace déjà introduite.

L'autre élément qui participe au maillage de l'espace idéologique est la cellule destourienne, cellule de base de l'organisation du parti unique (en 1980). On compte huit cellules, une par cheikhath (deux dans le cheikhath d'Ain el Khmaissia). La circonscription de base du parti recouvre exactement la circonscription administrative de base, il y a 200 à 400 inscrits par cellule. Une des activités de ces cellules est de "participer à la vulgarisation des techniques agricoles", entendons "permettre l'intervention de l'Etat". Il est d'ailleurs fortement conseillé d'être membre du parti pour présider une coopérative agricole. Les lieux de réunion de ces cellules sont, au niveau des cheikhaths, les bâtiments publics c'est-à-dire les écoles. Elles sont les courroies de transmission des décisions du pouvoir politique au plus profond de la

campagne et participent ainsi à imposer l'idée de la nécessité d'une transformation de l'agriculture et, d'une façon plus large, de l'organisation sociale et spatiale.

L'intervention de l'Etat dans la structure économique - transformation de l'agriculture -, la structure politique - développement de l'appareil d'Etat - et la structure idéologique a recomposé le sens de l'organisation de l'espace et modifié le rôle du bourg vis-à-vis de la région. Reprenons rapidement l'évolution du rôle du bourg.

LE BOURG, CENTRE DE DIFFUSION DE LA HIERARCHIE

Peu avant la fin du protectorat, le village de Sbiba était une agglomération de 230 habitants, à peine plus grande que les autres. Sa principale fonction économique était le commerce, les échanges s'effectuaient sur le souk qui permettait la commercialisation de la principale production agricole destinée à la vente : le bétail. Les transactions pouvaient concerner éventuellement, les années de bonne récolte, les céréales auxquelles il faudrait ajouter quelques fruits de l'ancien verger. En tout état de cause, le volume de ces transactions n'était pas très important étant donné la pauvreté générale. Le bourg avait quelques prérogatives administratives.

Au sortir de la colonisation, le rôle du bourg n'était pas sensiblement différent du sien avant le protectorat, ce qui ne signifie pas, bien sûr, que des transformations fondamentales ne soient pas intervenues en d'autres domaines, mais on notera - tutelles n'ont pas provoqué une augmentation notable de la centralisation du bourg. Ce que l'on doit retenir est que son rôle se limitait à diffuser un peu de l'ordre extérieur, mais dans de modestes proportions, par le biais de sa fonction administrative d'abord, et de sa fonction commerciale ensuite. Autrement dit, le village était le centre d'un système, d'une région où l'essentiel des échanges se faisait à l'intérieur, tant au niveau économique que politique au sens large. Il semble bien que c'est parce que ces échanges étaient faibles et principalement dirigés vers l'intérieur que le village n'était pas un centre important et qu'il n'avait pas un grand pouvoir polarisant.

Aujourd'hui le bourg est de loin la principale agglomération et sa population a été multipliée par 8,5 entre 1956 et 1975³². Sa fonction économique principale est toujours le commerce, à laquelle il faudra ajouter dans un avenir proche une activité industrielle, puisque le projet de création d'une unité de transformation de produits agricoles semble sur le point de se réaliser. Les échanges commerciaux ont considérablement augmenté et la fonction de collecte des produits agricoles se double de celle de distribution de divers produits d'origine urbaine. Un certain nombre d'activités sont apparues en plus des simples prérogatives administratives (enseignement, santé...). Or, quelle est l'origine et quelle est la finalité de ces fonctions nouvelles ? Le développement des "relations extérieures" qui confèrent la centralisation au bourg, celle-ci permettant l'augmentation de ces relations.

Dans les années 1960 ont été mises en place l'essentiel des fonctions du bourg qui ressortissent au "secteur public" : siège de la délégation, municipalité, hôpital, dispensaire, écoles primaires... Pendant cette période, les établissements distributeurs de produits d'origine urbaine, tels que les épicerie ; n'étaient que quelques-uns d'après divers témoignages. C'est également pendant ces années que s'est précisée l'intervention de l'Etat dans l'agriculture en sec avec quelques temps forts : 1962, fin de la construction du barrage de dérivation,

³² En 1980, on comptait près de 2 500 habitants.

arrachage de l'ancien verger ; 1965, promulgation de la loi portant réforme foncière du P.P.I. ; 1968, entrée en activité des premières coopératives de polycultures. Pendant les années 1970, l'équipement public du bourg s'est poursuivi mais dans des proportions moindres, le principal élément nouveau étant l'entrée en activité, en octobre 75, du collège d'enseignement secondaire (1^{er} cycle). Durant cette période, le nombre de commerces du type épicerie s'est accru considérablement et deux grossistes en alimentation se sont installés.

Un élément peut nous permettre d'apprécier avec plus de précision le développement des "relations extérieures" l'évolution du nombre d'établissements commerciaux du type épicerie, en ce qu'elle indique l'évolution des flux d'origine extérieure. On peut soutenir que, même si le nombre d'épicerie ne fait pas la somme des relations extérieures, puisqu'il n'inclue pas celles d'ordre politique et celles qui relèvent de la collecte, il est néanmoins un indicateur de leur volume.

Courbe évolution du nombre d'épicerie 1970-1978

L'évolution du nombre d'épicerie du bourg indique une progression rapide et régulière sans rupture apparente et traduit l'augmentation des flux économiques d'origine extérieure, elle renvoie à l'idée que le développement des "relations extérieures" (somme des relations politiques et économiques de sens extérieur/intérieur. et de sens intérieur/extérieur) est, lui aussi, rapide et régulier.

Il ressort de cette décomposition de l'évolution du bourg que sa centralisé est, dans un premier temps, due à son niveau d'équipement public. Ce n'est qu'une fois que l'intervention de l'Etat dans l'agriculture fait ressentir ses effets que les relations vers l'extérieur se développent, conférant ainsi un niveau d'équipement général plus élevé au bourg, cet équipement ressortissant alors du secteur privé. Il en va de même en ce qui concerne les "agglomérations fonctionnelles" ou "agglomérations moyennes" de la campagne, leur centralisé est déterminée dans un premier temps par leur niveau d'équipement public (écoles) puis elle est renforcée dans un deuxième temps par l'implantation d'établissements commerciaux. L'élément qui produit la transformation est le politique ; la décision de l'Etat de conférer au bourg des fonctions polarisantes ainsi que sa détermination à modifier l'espace agricole permet d'avancer l'idée de la primauté du fait politique.

L'essentiel des fonctions qu'assure le bourg sont liées à des ensemble⁵ de taille supérieure de sorte que toutes les emprises de ces fonctions forment des sous-ensembles d'ensembles beaucoup plus vastes. Aucune fonction en dehors de celle de circulation des produits agricoles³³ n'est "autonome" par rapport à ces ensembles et toutes ressortissent à une hiérarchie fonctionnelle à l'échelle nationale. Aussi la région de Sbiba s'intégra-t-elle dans cette série d'emboîtements d'espaces, les uns étant soumis à celui immédiatement supérieur, disposition pyramidale dont le sommet est la capitale. Or, dans l'organisation de l'espace national, on discerne une trinité hiérarchique articulée autour des catégories "supérieur/moyen/inférieur", que ce soit au niveau administratif - Nation, gouvernement, délégation - que ce soit l'enseignement - enseignement supérieur, secondaire, primaire - ou

³³ Par fonction de "circulation" des produits agricoles, nous entendons une fonction caractérisée par le fait que l'origine et la destination des flux de produits sont situés à l'intérieur du système spatial centré en Sbiba. Cette fonction s'oppose à celles de collecte (origine des flux situés à l'intérieur, destination située à l'extérieur), de distribution (origine des flux situés à l'extérieur, destination située à l'intérieur), de relais (origine et destination situés à l'extérieur). La fonction de circulation caractérise principalement à Sbiba un circuit local de faible portée spatiale et qui permet aux petits paysans d'écouler tout ou partie de leur production auprès des consommateurs locaux.

encore l'organisation du commerce - marché national, régional, local - ; trinité qui apparaît également dans l'organisation économique : production rurale, distribution, consommation urbaine ou encore production urbaine, distribution, consommation rurale. On pourrait multiplier les exemples. Cette trinité hiérarchique qui commande l'organisation de l'espace place Sbiba à la base de l'organisation urbaine à l'échelle nationale

Sbiba est donc le premier maillon inférieur d'un système vertical à trois niveaux mais aussi le noeud supérieur d'un système lui aussi trinitaire qui différencie l'espace rural régional en trois niveaux - bourg, agglomérations moyennes c'est-à-dire fonctionnelles, autres groupements de populations. Sbiba fait la jonction entre une trinité hiérarchique urbaine et une trinité hiérarchique que nous avons reconnue dans l'espace rural et, dans la mesure où cette division semble s'accomplir de haut en bas, c'est Sbiba qui diffuse de la hiérarchie dans la campagne ; ainsi, c'est la fonction de distribution qui introduit la hiérarchie - les agglomérations moyennes c'est-à-dire - fonctionnelles sont distributrices - et non pas la fonction de collecte - ces agglomérations n'assurent pas cette fonction.

La hiérarchisation de l'espace semble se diffuser à partir du centre urbain parce que ce centre a été le lieu le premier transformé, que c'est par son canal que les flux transformants passent, et que les concrétions matérielles de ces flux dans la campagne (écoles, épiceries par exemple), flux de sens centre-périphérie, expriment des niveaux intermédiaires tels que les agglomérations moyennes c'est à dire les agglomérations assurant les fonctions scolaire et/ou commerciale par rapport aux autres agglomérations. L'Etat et le centre, point de diffusion de la hiérarchie, substituent des rapports verticaux (collecte de la production agricole et distribution de produits urbains devenues possibles grâce à la spécialisation agricole et à l'apparition d'activités extra-agricoles) à des rapports horizontaux (circulation faible de produits agricoles se faisant à l'intérieur de la région) ; les échanges interrégionaux, pour importants qu'ils fussent dans le maintien du fragile équilibre de la société pastorale, n'atteignaient pas un volume élevé ou plus précisément, ils introduisent des rapports verticaux dans les rapports horizontaux car ces derniers persistent encore dans la mesure où subsiste la fonction de circulation à travers l'existence d'un circuit commercial qui ne dépasse pas le niveau local et qui permet aux petits producteurs d'écouler leurs produits auprès de la population locale. On peut étendre cette idée aux rapports politiques, à ce qu'ils étaient dans le passé douars familiaux réunis en *firgwa* lesquelles étaient exceptionnellement réunies en *arouch* lors des temps forts tels les agressions extérieures (en tout état de cause, rapports à dominante horizontale), à ce qu'ils sont aujourd'hui (dominante verticale) - la politique se décide en haut et les ordres sont répercutés en cascade par le biais de l'appareil d'Etat jusqu'au niveau de base.

Il existe donc une véritable hiérarchie des emprises spatiales qui correspond à la hiérarchie fonctionnelle. Le fait que les agglomérations moyennes soient liées au bourg pour leur approvisionnement (les épiceries de la campagne s'approvisionnent auprès des grossistes du bourg) ou administrativement (écoles), et le fait que les autres agglomérations soient liées aux précédentes par la fonction scolaire ou par la fonction commerciale, indiquent qu'aucun espace n'apparaît fonctionner de façon autonome. Les points de population sont liés hiérarchiquement, soumis aux points ayant un niveau fonctionnel supérieur. Cette situation reflète un emboîtement d'espaces et non plus une simple juxtaposition d'espaces autonomes.

A la différenciation horizontale de l'espace telle qu'elle pouvait apparaître lorsque l'on considérait les terroirs ou territoires des *firgwa* qui, dans le passé, se juxtaposaient sans se recouvrir, se substitue une intégration verticale qui détermine une hiérarchisation des espaces et des agglomérations, les un(e)s commandant aux autres.

Si l'espace des bédouins était puissamment différencié ainsi que nous l'avons vu précédemment, il l'était non pas sur le plan économique ou fonctionnel mais agnatique. Différencié, mais non hiérarchisé, en ce que cette différenciation ne se posait pas (ne se pensait pas) à travers les catégories "d'inférieur" et de "supérieur ou par rapport à une échelle de valeurs mais se réalisait sur le plan interne à travers l'identification à l'ancêtre et à la terre et sur le plan externe dans la relation aux autres groupes dont l'altérité creusait l'écart entre le groupe et les Autres. Différenciation fondée sur l'identification et l'altérité et non, pas encore, sur une échelle de valeurs. A la différenciation agnatique de l'espace se substitue donc une différenciation fonctionnelle. L'organisation horizontale d'espaces juxtaposés est remplacée par une organisation verticale d'espaces emboîtés.

Cette organisation est le nouvel ordre spatial dicté par l'Etat-nation en sa totalité économique, politique et idéologique qui substitue la logique fonctionnelle à la réalité agnatique, qui transforme les individus en producteurs et administrés alors qu'ils étaient avant tout des parents et alliés.

LES FIRGUA, UNE REALITE EVANESCENTE

L'organisation de l'espace semble dominée par deux sens de circulation des flux politique et économique : l'un horizontal, l'autre vertical plus puissant. Le premier ferait signe vers le passé en ce qu'il commandait la circulation des marchandises et du pouvoir, le second pointerait le présent puisqu'il a introduit de la verticalité dans le mouvement de ces flux.

Certains signes encore visibles renvoient au passé telle la persistance du sentiment d'appartenance à la fraction d'origine des parents, une référence lignagère toujours présente de sorte que les individus continuent à se désigner comme *Honachem, Sbitate, Znaidi...*

Ce sentiment d'appartenance, cette référence lignagère semblent encore ordonner la répartition de l'habitat dans la mesure où les familles de certaines *firgua* occupent un espace homogène au sens où il n'y a pas de familles d'autres *firgua* qui y résident, ces groupes familiaux se déploient sur ce qui correspond approximativement à l'ancien territoire de la fraction, et habitent ce que l'on appelle parfois à tort des douars.

Cette répartition semble être plus la forme dégradée d'une situation de fait héritée du passé que l'expression d'une volonté de vouloir se maintenir en cette organisation. En dehors de celles qui sont isolées, les habitations sont souvent indépendantes les unes des autres, non contiguës, éloignées de quelques dizaines de mètres ; dans le cas, aussi fréquent, où elles sont accolées, les rapports qu'entretiennent leurs habitants sont limités à ceux de bon (ou mauvais) voisinage ; si il reste quelques rapports familiaux, ils ne dépassent guère le cadre des parents très proches (père, mère, frères et soeurs). Dans l'existence de tous les jours la vie même du douar n'est plus réglée en fonction d'intérêts familiaux. Le douar en tant que groupement familial et unité de production de base de la société n'existe plus. La répartition de l'habitat n'est que l'expression formelle d'une réalité de la fraction et du douar qui s'étirole.

Et pourtant on repère d'autres signes qui laissent supposer que le sentiment d'appartenance à la même fraction, le lien agnatique persiste : c'est ce que l'on peut constater en étudiant la répartition de la propriété dans le P.P.I., mais on remarque également qu'il n'existe pas avec le même bonheur dans toutes les fractions, et si cette forme de répartition constitue elle aussi

un héritage, il semble que certaines fractions tiennent à le préserver. De plus, nombreuses sont les personnes qui continuent à se désigner, et à désigner les autres, suivant leur fractions d'origine et l'on précise toujours "c'est un Sbitate, ou c'est un Smati". Or, cette persistance de l'organisation en fraction et de cette référence fréquente qui sert de cadre à certaines décisions est un des traits de la société le plus frappant alors même que la fraction n'a plus qu'une réalité dégradée dans l'organisation de l'espace, laquelle est conçue en fonction d'objectifs et d'intérêts qui ne traversent pas ceux des fractions. On peut se poser la question de savoir si cette persistance n'est qu'un héritage ou si elle n'exprime pas une forme de lutte contre un ordre social que l'on impose d'en haut. Rien n'est moins sûr car, car dans bien des cas les Kbir utilisent ce sentiment d'appartenance et l'idéologie solidaritaire qui le sous-tend pour s'imposer et imposer l'ordre de l'Etat. En revanche, on voit certaines fractions réagir contre l'intervention de l'Etat qui menaçait leurs membres (cas des Smati dans le P.P.I.). Il n'y a donc pas une attitude commune à l'ensemble des *firgna* mais une variété de situations qui traduit des niveaux différents de résistance.

Cependant, il ne faut pas penser à une stratégie délibérée de la part de certaines fractions visant à lutter contre l'Etat car, parmi celles qui montrent le plus de résistance, bien des membres ont investi l'appareil d'Etat, collaborant ainsi à la désagrégation de leur fraction, et d'autres participent au nouvel ordre social dans lequel ils ont acquis des positions avantageuses en tant que commerçant ou transporteur, ils participent parfois à des spéculations foncières en revendant les terrains qu'ils ont achetés auprès des membres de la fraction les plus démunis.

Les quelques signes de résistance qui se manifestent de façon sporadique ne doivent pas faire illusion car, si dans un premier temps ils peuvent manifester la volonté du groupe de persévérer en son être originel, il faut se poser la question : Qui mène cette lutte et à qui profite-t-elle ? Ce sont des Kbir qui mènent souvent cette opposition : des puissants, car ce sont eux qui ont le charisme et l'autorité nécessaires pour dicter la conduite des autres membres, et au bout du compte, ce sont eux qui sont les bénéficiaires, soit qu'ils aient pu maintenir une situation qui leur était favorable mais qui était menacée par l'Etat, soit qu'ils aient su faire en sorte que les choses tournent à leur avantage. Les petits paysans dont certains, peu nombreux, se montrent extrêmement coopératifs avec les différents agents de transformation de l'agriculture (O.M.V.V.M. et S.A.) n'espèrent-ils pas à travers cette collaboration renverser l'ordre des choses et échapper ainsi à la domination des Kbir ? Car ces derniers prétendent régenter bien des actes de la vie quotidienne : c'est auprès d'eux que l'on doit prendre avis pour marier ses enfants, et ils sont capables de briser ce qu'ils considèrent comme une mésalliance, ne l'ayant pas ordonnée ; c'est auprès d'eux qu'il faut prendre conseil pour décider du jour d'une circoncision ; il faudra en passer par eux pour obtenir un crédit ou une subvention car ils ont l'entregent nécessaire pour appuyer une telle démarche. Bref, en un mot, les Kbir sont des chefs et ils prétendent commander, aussi font-ils en sorte qu'on leur obéisse, fussent-ils en passer par la contestation d'un Etat qui leur est pourtant largement favorable. Aussi, lorsqu'ils manient avec une grande habileté l'idéologie solidaritaire c'est rarement pour le bien de l'ensemble des membres de la fraction.

Certains détails de cet ensemble de stratégies de collaboration ou d'opposition de la part des fractions vis-à-vis de l'Etat font ressortir la contradiction entre l'être actuel - une somme d'intérêts particuliers opposés et divergents - et le paraître des fractions que certains continuent à penser et d'autres s'évertuent à présenter comme une somme d'intérêts solidaires. Cette contradiction trouve sa projection dans l'espace lorsque l'on observe la répartition de la propriété dans le P.P.I. : dans un premier temps on remarque une masse compacte

d'exploitations appartenant à la même fraction et si l'on regarde de plus près apparaissent les inégalités de situations individuelles quant à la taille de ces exploitations.

Au reste, les manifestations de résistance des *firgua* sont rares, voire exceptionnelles, on ne peut donc pas tenir la persistance de l'organisation en fraction comme une forme déguisée de lutte contre la diffusion d'un ordre économique et social nouveau, lequel est largement installé. Ce serait attribuer à une attitude sociologique donc inconsciente, les caractéristiques d'une lutte qui suppose de la part des *firgua* une prise de conscience de leur spécificité et de la spécificité de leur intérêts par rapport à ceux de l'Etat.

Plus qu'une forme de résistance, cette persistance servirait plutôt de support à une lutte de pouvoir des *firgua* entre elles, au niveau local, pour le contrôle de certains territoires économiques et politiques tels que le souk ou la municipalité ou encore le commerce fixe, la fraction servant de référence à une partie de ses membres pour contracter des alliances préférentielles entre eux, plutôt qu'avec des personnes d'une autre fraction. Il semble apparaître des stratégies locales de la part de quelques *firgua* ou plus précisément de la part d'un groupe d'intérêts à l'intérieur de chacune de ces fractions - des *lobbies* ayant références lignagères - visant à investir tel ou tel secteur : les Znaïdi et les Smati s'insinueraient plutôt dans l'appareil d'Etat avec une préférence de ces derniers pour l'enseignement, les premiers ayant une tradition de "service de l'Etat" - un des premiers caïds de la région sous le protectorat était un Znaïdi - les seconds ayant une tradition de savants, juristes et religieux, ils sont également en charge de la mosquée et du sanctuaire du principal saint de la région : le marabout de Sidi Amor es Smati ; les Sbitate seraient plutôt dans le commerce et surtout dans les transports. Mais là encore, il faut être prudent car si l'on constate pareille situation, on observe également son contraire : certains Smati pouvant s'allier durablement avec des Sbitate pour quelques fructueuses affaires de transports. De plus, ces stratégies ne concernent que quelques individus à l'intérieur de chaque fraction et elles peuvent se développer en direction de différents lecteurs sans que l'un soit vraiment spécifique à une fraction, ainsi les Smati, bien implantés aujourd'hui dans l'appareil d'Etat³⁴ ont gardé jusqu'en 1979 le contrôle du souk et les Sbitate plutôt commerçants et peu politiques apparaissent dans le conseil municipal. Le contrôle de la municipalité semble faire appel à des stratégies au niveau des fractions, c'est ce qui peut apparaître à travers la composition du conseil municipal dont l'élection permet la seule expression d'une représentation politique approximativement démocratique : sur les 10 personnes qui font partie du conseil, on compte 3 Smati, 2 Chagetma, les 5 autres étant membres des Sbitate, Houachem, Zaher, Znaïdi, Daoudi³⁵. Les stratégies locales sont le fait des élites des fractions et ne concernent pas l'ensemble de leurs membres, le cadre de la fraction ne servant qu'à orienter préférentiellement certains intérêts individuels. Le sentiment d'appartenance ne persiste pas avec la même intensité ; chez certains il est peu sensible et chez d'autres beaucoup plus fort et dans ce dernier cas, les retombées de l'acquisition d'une bonne situation par l'élite de la fraction vers les autres membres ne sont pas toujours à la mesure de la déférence que ces derniers ont parfois marqué à l'égard du pouvoir des puissants. De plus, certaines fractions sont riches et ont plus de pouvoir que d'autres. C'est le cas des quelques-unes que nous nommons ; cependant l'intensité du sentiment d'appartenance n'est pas automatiquement en rapport avec la plus ou moins grande richesse des fractions. On perçoit un peu de la complexité de la vie sociale et les entrelacs des conflits qui l'agitent, et un "petit" - par opposition aux "Kbir" c'est-à-dire aux "gros" - est parfois soumis à une triple domination : celle de l'Etat sur la société, celle d'une fraction sur une autre et, à l'intérieur de celle-ci, celle des Kbirs sur les autres membres.

³⁴ Ce sont surtout les générations jeunes (20-35 ans environ).

³⁵ Le président est un Zaher, le 1er vice-président un Houachem, les 2^e et 3^e vice-présidents sont des Chagetma. Il est à noter que sur les 10 membres, 6 sont enseignants.

Aujourd'hui, la société est plus traversée par des luttes entre catégories sociales qu'il est souvent malaisé de cerner par des luttes entre les Kbir et ceux qui parmi les dominés ont un volonté de liberté, que par d'éventuels conflits ou alliances entre les *firgua*.

Même si au plan économique ou politique, la fraction n'a souvent pas d'autre réalité que celle des intérêts de l'élite, la persistance d'un grand nombre d'individus à se reconnaître dans la fraction montre d'un autre côté que son idée n'a pas disparu et cette référence fonctionne comme une carte d'identité locale plus efficace que la carte d'identité nationale que l'administration distribue depuis quelques années.

C'est cette persistance de la référence à la fraction alors que sa réalité économique et politique s'estompe ou a disparu qui reste pour nous une interrogation un secret que la société garde par de vers elle. Cette idéologie (au sens large) que conservent les populations au coeur de leur être, alors même que la décomposition de l'ancien corps social est achevée ne fait-elle pas signe, comme à regret, vers le passé, vers l'égalitarisme tribal qui, même si son ordre était terriblement contraignant, vous enveloppait de chaleur humaine et ne vous laissait comme un individu morcelé ?

Si cette référence subsiste ou se perpétue, héritage évanescant ou volonté du groupe de persévérer en son être, la fraction n'est plus une donnée fondamentale de l'organisation de l'espace, et ce que l'on observe de la disposition des douars sur l'ancien territoire des *firgua* ou de la disposition de la propriété dans le P.P.I. n'est plus qu'une forme dégradée de l'ancien ordre des choses humaines. Et si l'Etat a introduit de la verticalité dans l'organisation de l'espace et de la société, il y a puissamment été aidé par les Kbir locaux qui eux-mêmes devaient l'assurance de leur position aux effets de la colonisation, laquelle avait déstabilisé l'ordre social et spatial de groupes qui, s'ils vivaient dans une autarcie frugale, proclamaient leur propre loi et n'acceptaient pas qu'on la leur dicte.

La hiérarchie qui s'est mise en place dans l'espace et dans la société n'a-t-elle pas trouvé un terrain favorable dans des populations islamisées, ou plutôt plus conformément islamisées, c'est-à-dire débarrassées de pratiques "païennes" telles que les superstitions attachées à des lieux qui n'existent plus que dans la tête des anciens comme de lointains souvenirs dont on sourit... islamisation plus conforme donc, par le biais des économies d'échelles qui favorisent la diffusion d'un ordre économique et politique central, mais aussi d'un ordre religieux central?³⁶ Cette idée qu'un ordre supérieur non seulement existe mais qu'il puisse être imposé par l'intermédiaire d'un groupe d'hommes auquel on reconnaît ainsi et on abandonne le pouvoir, et surtout, que cet ordre supérieur n'est pas assimilable à la catégorie de multiple mais en dernier ressort à la catégorie de l'Un, ne renvoie-t-elle pas vers une autre qui est à la base des monothéismes chrétien ou musulman : la multitude des croyants ; l'Un, Dieu ; et entre eux un homme qui dicte la loi de l'Un sur le multiple ? Car enfin, l'Un de l'Etat et l'Un de Dieu n'est-ce-pas tout Un ?

Références bibliographiques

ATTIA Habib - 1966 - "Evolution des structures sociales et économiques dans les hautes-steppes", Tunis, Revue Tunisiennes des Sciences Sociales. n° 6.

³⁶ Economies d'échelles par le biais des "mass-media" qui diffusent l'ordre du pouvoir central et l'image l'idée d'une religiosité plus "orthodoxe".

ATTIA Habib - 1977 - "Les hautes-steppes tunisiennes" 3 Tomes (T.E.) Universités de Paris VII et de Tunis.

BICE-SLAMA (Mme) - 1967 - "L'insurrection de 1864 en Tunisie", Tunis, M.T.E.

CLASTRES Pierre - 1977a - "Archéologie de la violence", Paris Libre n° 1, Payot.

CLASTRES Pierre - 1977b - "Malheur du guerrier sauvage", Paris Libre n° 2, Payot.

GROUPE 8 - 1972 - "Projet de développement rural intégré du Centre et du Sud", Tunis, Ministère du plan.

GROUPE 8 - 1973 - "Villes et développement", Tunis, Ministère du plan.

GROUPE CHADULE - 1974 - "Méthodes statistiques en Géographie", Paris, Masson.

LACOSTE Yves -1966 - "Ibn Khaldoun : naissance de l'histoire, passé du Tiers-monde", Paris, Maspero.

MONCHICOURT Charles - 1906 - "La steppe chez les Fréchich et les Majeur", Tunis, Direction de l'agriculture et du commerce.

MONCHICOURT Charles 1913 - "La région du Haut-Tell en Tunisie", (T.E.) Paris, Armand Colin.

MA MUNG Emmanuel - 1980 - "Pouvoir et organisation de l'espace. Sbiba Hautes steppes tunisiennes" (T. 111), Université de Paris VIII.

PONCET Jean - 1961 - "Prosperité et décadence If rakiyerres",Tunis, Cahiers de Tunisie

SIGNOLES Pierre - 1973 - "Le système urbain tunisien", Montpellier, Bulletin de la société languedocienne de géographie.

SIGNOLES Pierre - 1978 - "L'armature urbaine tunisienne", Tunis, Revue tunisienne de géographie, n° 1.